

Inf'ORCET

BULLETIN MUNICIPAL N° 272

Mai 2018



Après 36 ans au service de la commune, Catherine Amores a quitté ses fonctions.

Tous ceux qui l'ont côtoyée ont tenu à lui manifester leur amitié au cours d'une sympathique

réunion à la salle des Fêtes.

Au nom de la population, la municipalité lui renouvelle ses remerciements et lui adresse ses vœux de bonheur.



Cérémonies du 8 mai

La commémoration de la victoire 1945 débutera à 10h30 au cimetière où les habitants d'Orcet sont conviés pour honorer le soldat Belge et les Anciens Combattants.

Elle se poursuivra par le traditionnel défilé qui quittera la place de la Liberté à 11h30 et sera suivi par le dépôt de gerbes au monument aux morts.

Les enfants de l'école y seront associés.

La population est cordialement invitée.



Jeudi 10 mai 2018

Vide Grenier

Inscriptions du 30 avril au 9 mai 2018 (sauf les jours fériés) au : 06 89 57 29 30

Tarifs : Orcétois : 5 euros les 4 mètres
Extérieurs : 10 euros les 4 mètres

BUVETTE et RESTAURATION SUR PLACE SUR LE STAND DU COMITÉ DES FÊTES

Situé sur la place de la Liberté.

Par arrêté du Maire le stationnement sera interdit à partir du Mercredi 9 mai 2018 à 18 heures dans les rues et à partir de 12 heures pour le parking Vercingétorix :

- Place Henri Romeuf,
- Rue du 8 Mai,
- Place du Chancel,
- Rue du Général d'Orcet (de l'angle du monument aux morts à la place de la porte du Four),
- Rue des Percèdes (jusqu'à l'angle de la rue Vercingétorix),
- Rue Vercingétorix jusqu'à la rue du Puits,
- **Parking Vercingétorix à partir du mercredi 9 mai 12 h**
- Place du 11 novembre
- Rue des Remparts
- Place St-Roch
- Rue du Midi jusqu'à la rue Saint Roch.



Assemblée générale du FJEP

Mardi 22 mai : salle des fêtes, 18 h 30



20 h, apéritif et distinctions, photos et danses pour fêter les 50 ans du foyer.

Anciens ou nouveaux adhérents, bénévoles qui ont donné du temps à la vie du foyer ou tout simplement vous qui avez envie de découvrir ce qu'est le FJEP, nous vous invitons à partager ce moment d'anniversaire.

Agenda de MAI

4 mai : Concert école, Salle des Fêtes

8 mai : Commémoration victoire 45, Monument aux morts

10 mai : Vide-grenier, Village

Du 4 au 13 mai : Expo Les Artistes d'Orcet, Maison des Comtes

23 mai : Hypo-apéro-lecture : Penda Diouf

www.orcet.com



Vie municipale

Conseil municipal du 12 avril 2018 :

La séance du 12 avril 2018 a été essentiellement consacrée au vote du budget 2018.

● POUR LA COMMUNE :

- Après le vote des subventions communales aux associations,
- il a été procédé au vote des taux des trois taxes : taxe d'habitation et taxes foncières qui restent sans changement :

Taxe d'habitation : 15,72%

Taxe foncière propriétés bâties : 17,99%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 122,02%,

- puis à l'affectation des résultats issus du compte administratif voté le 20 mars 2018.

Pour la commune, l'excédent de fonctionnement au 31/12/2017 s'élève à 139 565€ et il est affecté en totalité à la section d'investissement

- Le budget communal 2018 s'équilibre en dépenses et recettes pour la section de fonctionnement à : 1 921 457€, à

un niveau sensiblement équivalent aux années précédentes.

En section d'investissement à : 1 408 627€. Les principales dépenses concernent la fin des travaux d'extension du cimetière, la fin des travaux de réfection du chauffage du groupe scolaire.

Parmi les travaux nouveaux :

- le programme important de numérisation à l'école avec l'installation, le câblage et la fourniture de tableaux numériques et de tablettes pour tous les élèves.

- La poursuite de l'aménagement du bourg rue Vercingétorix, place du Chancel, carrefour du cimetière.

- Les travaux de rénovation des réseaux et de voirie sur la RD 757 -rue du général d'Orcet et rue des Percèdes.

Autres points examinés :

- vote d'une convention avec le SIEG pour l'enfouissement des réseaux de télécommunication au carrefour du cimetière.

- vote d'une convention avec BIO63 pour

l'utilisation d'un terrain au stade Marcel Fournier à l'occasion du marché bio du vendredi après-midi.

- vote d'une convention avec la société d'autoroute APRR. Dans le cadre de l'élargissement de l'A75, des mesures compensatoires aux impacts de ce projet sont mises en œuvre. Pour Orcet il s'agira de préserver le patrimoine naturel du Puy de Marmant en appliquant un plan de gestion écologique.

● POUR LE SERVICE ASSAINISSEMENT :

L'excédent de fonctionnement de 272 234 €, résultant du compte administratif voté le 20 mars 2018, reste en section de fonctionnement.

Le budget 2018 du service annexe d'assainissement s'établit à :

447 559€ en fonctionnement

815 746€ en investissement qui comprend deux postes principaux : les travaux d'assainissement de la RD 757 et l'assainissement du Petit Orcet.

Inscription au restaurant scolaire 2018/2019

Dés à présent vous pouvez faire votre demande d'inscription au restaurant scolaire :

- en retirant une fiche auprès du gestionnaire.

ou

- en l'imprimant sur le site www.orcet.com, rubrique « Ecole » « tableau d'affichage ».



Les fiches (avec informations complètes) devront être remises avant le **6 juillet 2018**.

ATTENTION : Les enfants non inscrits à cette date ne seront pas acceptés le jour de la rentrée.

Transports scolaires

Le conseil départemental accorde une subvention aux familles à partir du 3^{ème} enfant transporté.

Télécharger l'imprimé de demande sur le site : www.puy-de-dôme.fr rubrique transport scolaire (date limite de réception au département : 31 août).

Inscriptions scolaires rentrée 2018

Ecole élémentaire Paul Bador
04 73 84 74 35

Celles-ci concernent les enfants admis au CP à la rentrée 2018 et ceux dont les parents ont emménagé à Orcet quel que soit leur niveau de classe.

Les inscriptions auront lieu du 14 mai au 31 mai sur rendez-vous (le jeudi ou le soir après la classe)

Merci d'apporter :

- le livret de famille ;
- le carnet de santé de l'enfant ;
- un justificatif de domicile ;
- une demande de dérogation visée par les maires des deux communes (du domicile et d'Orcet) pour les enfants non domiciliés à Orcet ;
- un certificat de radiation établi par l'école fréquentée cette année par votre enfant (s'il n'est pas scolarisé à l'école maternelle d'Orcet).

Pour toutes questions relatives à l'inscription de votre enfant, n'hésitez pas à prendre contact avec moi.

Cordialement,
Le directeur M BONHOMME



Culture et Patrimoine

Le 3 mai prochain sera inaugurée l'exposition traditionnelle réservée aux artistes amateurs ou professionnels qui résident à Orcet. Cette année, l'association Culture et patrimoine invite l'association « Equit'art » qui, chaque année, organise sur la commune d'Orcet deux stages animés par des bronziers du Burkina Faso. Les artistes Burkinabés et certains de leurs stagiaires pourront exposer leurs œuvres, réalisées en pleine nature avec l'aide efficace de ces professionnels pour qui la coulée du bronze n'a plus de secret.

Il est demandé aux artistes qui veulent participer à cette exposition de se faire connaître par mail à « culturepatrimoine.orcet@laposte.net ».

Les œuvres seront accrochées le mercredi 2 mai à partir de 14 heures. Il est important que les exposants fassent connaître à l'avance le nombre de tableaux ou sculptures qu'ils désirent exposer afin de faciliter l'organisation.

Nous rappelons que les non-adhérents à l'association doivent acquitter un droit d'accrochage de 10 euros quel que soit le nombre de tableaux. Nous rappelons également que les exposants sont tenus de faire une ou deux gardes de deux heures minimum (selon le nombre d'exposants). Le planning des gardes sera établi lors de l'accrochage.



L'exposition sera ouverte tous les jours sauf lundi de 14h30 à 18h30 et le jeudi de l'ascension de 10 h à 18 h sans interruption à la salle Chanonat de la maison des Comtes et s'achèvera le dimanche 13 mai à 18h30, heure à laquelle les artistes pourront récupérer leurs œuvres.

Société Lyrique

La Société Lyrique d'Orcet a tenu son assemblée générale le 5 avril 2018. Après l'approbation des rapports, l'assemblée a renouvelé le mandat des membres ci-dessous :

- Evelyne Sinoquet : Présidente
- Claude Guélon : Vice-président
- Marie-Odile Guinot : Trésorière
- Elisabeth Debard : Secrétaire.

Point important, la banda « Le Crest zy Orcet » a maintenant son site sur Internet* afin de se faire mieux connaître et obtenir davantage d'engagements pour toute animation musicale sur la région Auvergne. Le verre de l'amitié a clôturé la séance.

* <https://sites.google.com/view/bandacrestzyorcet/accueil>



FJEP

● Accueil de loisirs 4/12 ans d'Orcet

Vacances d'été

Ouverture du lundi 9 juillet au vendredi 27 juillet inclus et du lundi 20 août au vendredi 31 août inclus.

Inscriptions déjà ouvertes.

Dimanche 13 mai : Championnat hockey

séniors à la salle Jean Moulin.
Orcet rencontre Valence à 10 h
et Champagnier à 16 h.

Samedi 26 mai : Salle Jean Moulin, dernière soirée disco-roller de la saison

18 h pour les enfants, 20 h 30 pour les grands.
Entrée : 2 € pour les enfants,
3 € pour les grands, prêt de roller : 1 €

Dimanche 27 mai : Championnat hockey minimes à la salle Jean Moulin.

Orcet rencontre Grand-Lemps à 9 h 30
et Valence à 15 h 45.

Spectacles des Ateliers Théâtre

à la salle des fêtes du bourg.
Vendredi 1^{er} juin, 2 spectacles à 20 h 30 (comédie musicale) et 21 h 30 (Le Bourgeois Gentilhomme).
Samedi 2 juin, 3 spectacles à 15 h (Les Sirènes), 15 h 45 (Peter Pan) et 17 h (Le corbeau et le renard).

N'hésitez pas à nous contacter :

04.73.69.44.61 ou 07.87.62.37.39

Toutes les informations sur le site fjep-orcet.fr
ou dans nos bureaux

Foyerfjep.orcet@orange.fr

Accueil-de-loisirs.orcet@orange.fr

● Coupe du monde de Roller Derby à Barcelone

L'équipe de France termine à la 4^{ème} place avec, dans ses rangs, 2 joueurs du Wolfgang de l'équipe d'Orcet.

Jérémy*, Florian, bravo, nous sommes fiers.

Photos à voir sur <https://orcetrollerderby.fr>

*Jérémy BAC coach à Orcet

Hypo-apéro lecture

Rencontre avec Penda DIOUF, auteure de théâtre et comédienne.
« Je souhaite que les plateaux de théâtre ressemblent à la France telle qu'elle est actuellement, avec tous types de physique, d'âge, d'origines ethniques et d'autres rôles que ceux habituellement proposés. »

Mercredi 23 mai à 19h30, à la Maison des Comtes.



Paroisse St Paul du Val d'Allier

Pas de messe à ORCET
le jeudi de l'ASCENSION.

**1^{ère} COMMUNION des enfants du
CENDRE et d'ORCET**

**Le DIMANCHE 13 MAI 2018 en
l'église d'ORCET à 9 H 30.**

Activités de plein air

Le printemps arrive enfin et avec lui les premiers travaux dans les jardins. Pour le bien-être de tous l'utilisation des tondeuses ou engins à moteur est limitée :

- aux jours ouvrables de 8 heures à 20 heures
- aux samedis de 9 à 19 heures.
- aux dimanches et jours fériés de 10 à 12 heures.

Il est rappelé qu'une réglementation précise sur les feux de déchets doit être respectée.

Vous pouvez retrouver ces consignes sur le site de la commune : www.orcet.com, rubrique vie quotidienne, page collecte des déchets, brûlage des déchets.



État civil

Naissances :

Le 25 mars : BARBAT Louka
Le 14 avril : BEAUCAMP Mathis

Mariage :

Le 31 mars : CAMUS Frédéric et
RESPAUD Elodie

Décès :

Le 17 mars :
PATURET BARROIS Denise,
84 ans
Le 19 mars :
VAZ Christophe, 42 ans

Petite annonce

- **Orcet loue appartement F4**
Plain pied, 3
chambres, séjour, cuisine,
salle de bains + WC, 75 m²
610 €/mois 6 rue des Lydes
Tél : 04 73 84 46 40 /
06 81 22 01 02
Libre au 1^{er} juillet 2018



Cabinet d'infirmiers

Christine, Thomas et Guillaume ont le plaisir de vous annoncer que depuis décembre Chloé, leur secrétaire assure une permanence de 10h30 à 13h30, du lundi au vendredi au cabinet situé passage Arverne pour la prise de rendez-vous et informations.

Il est également possible d'effectuer les prises de sang sur rendez-vous au cabinet en dehors des heures de permanences.

Ordures ménagères en mai

Dates des collectes : bacs verts
les **mercredis** 2 et 9*, et les
mardis 15, 22, 29.

* en remplacement
des mardis 1^{er} et 8 fériés.

Bacs jaunes vendredis 4 et 18

Calendrier des collectes : Le calendrier des collectes est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune, ainsi que les modalités de la nouvelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative. (TEOMI)

www.orcet.com à la page :

« vie quotidienne, collecte des déchets »



Remerciements



Lors de la dernière collecte d'Orcet, 60 donateurs se sont présentés dont 2 nouveaux. Qu'ils en soient remerciés !

Leurs dons auront servi à répondre aux prescriptions pour les malades.

Les dernières statistiques de l'Etablissement Français du Sang nous encouragent à poursuivre nos efforts de générosité : en 2017, la commune comptait 158 donateurs de sang sur une population de 1 868 habitants en âge de donner (18 à 70 ans). Ils ont effectué 243 dons de sang total, en augmentation de 25% par rapport à 2016. Quinze nouveaux donateurs ont franchi le pas vers la solidarité. Ils ont ainsi permis de sauver des vies ou de favoriser le rétablissement plus rapide de malades.

Les Orcétois ont très bien réagi aux différents appels aux dons.

Merci aux différents acteurs pour ces bons résultats : donateurs bénévoles, bénévoles de l'association pour le don de sang bénévole, municipalité, CCAS, école élémentaire, commerçants, associations de la commune.



OUVERTURE DE LA MAIRIE : mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h - jeudi de 9h à 12h - samedi de 9h à 11h.

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE : mardi et vendredi de 16h30 à 18h30 et dimanche de 10h à 12h.

URGENCE MAISON MÉDICALE : Tél : 04 73 84 33 33

C.L.I.C. : Tél. : 04 73 60 48 85

Marché BIO : tous les vendredis du mois

OUVERTURE DE LA POSTE : mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 14h00/17h00 - samedi : 9h/12h - Lundi fermée. Levée à 15h15

Bulletin mensuel édité par la commune d'Orcet, place H. Romeuf, 63670 ORCET

Direction de la publication : Dominique Guélon.

Rédaction : François Marquet et commission communication.

Tél. : 04 73 84 73 17 - FAX : 04 73 84 94 89

Courriel : mairie@orcet.com

Internet : www.orcet.com

Dépôt légal à parution.

Mise en page / Impression : Imprimerie Decombat Cébazat - 04 73 25 06 62

Ce numéro a été tiré à 1400 exemplaires. Les articles des associations et les petites annonces doivent parvenir en Mairie avant le 20 du mois pour être insérés dans la limite de la place disponible.